



Le laboratoire mobile de Scal'Air installé rue Gallieni, dans l'enceinte de la Mairie de Nouméa

## RUE GALLIENI, QU'EN EST-IL 4 ANS APRÈS ?

Depuis plusieurs années, la question de la pollution de l'air engendrée par le trafic routier se pose à Nouméa, d'autant que le nombre de véhicules en circulation sur le territoire tend à augmenter.

Pour répondre à cette interrogation, Scal'Air a mis en place des campagnes ponctuelles utilisant le laboratoire mobile pour la surveillance de sites « trafic routier » parmi les plus empruntés sur l'agglomération nouméenne.

Les polluants principalement émis par les véhicules sont les oxydes d'azote (NOx), les particules fines (PM10) et les composés organiques volatils (COV).

En 2010, le laboratoire mobile a été placé dans l'enceinte de la mairie de Nouméa, au niveau de la rue Gallieni. Cette rue est caractérisée par un trafic dense et une géométrie dite « canyon » induite par les bâtiments qui la bordent. La campagne avait été menée de septembre à décembre, sous une majorité de vents d'alizés favorisant la dispersion des polluants et limitant ainsi leur accumulation dans l'air ambiant. De ce fait, des niveaux de pollution faibles à très faibles avaient été enregistrés\*.

En juillet 2014 a débuté une nouvelle cam-

pagne rue Gallieni. Les polluants mesurés sont les mêmes que ceux étudiés lors de la première campagne : le dioxyde de soufre (SO<sub>2</sub>), les oxydes d'azote (NOx) et les particules fines en suspension (PM10 et PM2.5). Le laboratoire mobile a été positionné sur le même emplacement que celui de la précédente campagne de 2010, permettant ainsi de suivre l'évolution de la pollution routière 4 ans plus tard et en saison fraîche, quand les polluants ont tendance à s'accumuler par vents faibles.

Les résultats de cette campagne seront disponibles en début 2015.

\*rapport d'étude téléchargeable sur le site [www.scalair.nc](http://www.scalair.nc)

LES INDICES DE LA QUALITÉ DE L'AIR À NOUMÉA ET SUR LE RÉSEAU DE MESURE DU SUD DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE p. 2

RÉCEPTION DE NOUVEAUX APPAREILS DE MESURE p. 5

ZOOM SUR... LE PARTENARIAT ENTRE LA DASS ET SCAL'AIR p. 6

# BILAN DES INDICES DE LA QUALITÉ DE L'AIR À NOUMÉA

Les mesures de la qualité de l'air permettent d'établir l'indice ATMO qui indique la qualité de l'air moyenne à l'échelle de la ville. D'une valeur allant de 1 (très bon) à 10 (très mauvais), cet indice est calculé à partir des 4 polluants surveillés en continu : le dioxyde de soufre (SO<sub>2</sub>), le dioxyde d'azote (NO<sub>2</sub>), l'ozone (O<sub>3</sub>) et les particules fines en suspension dans l'air (PM10).

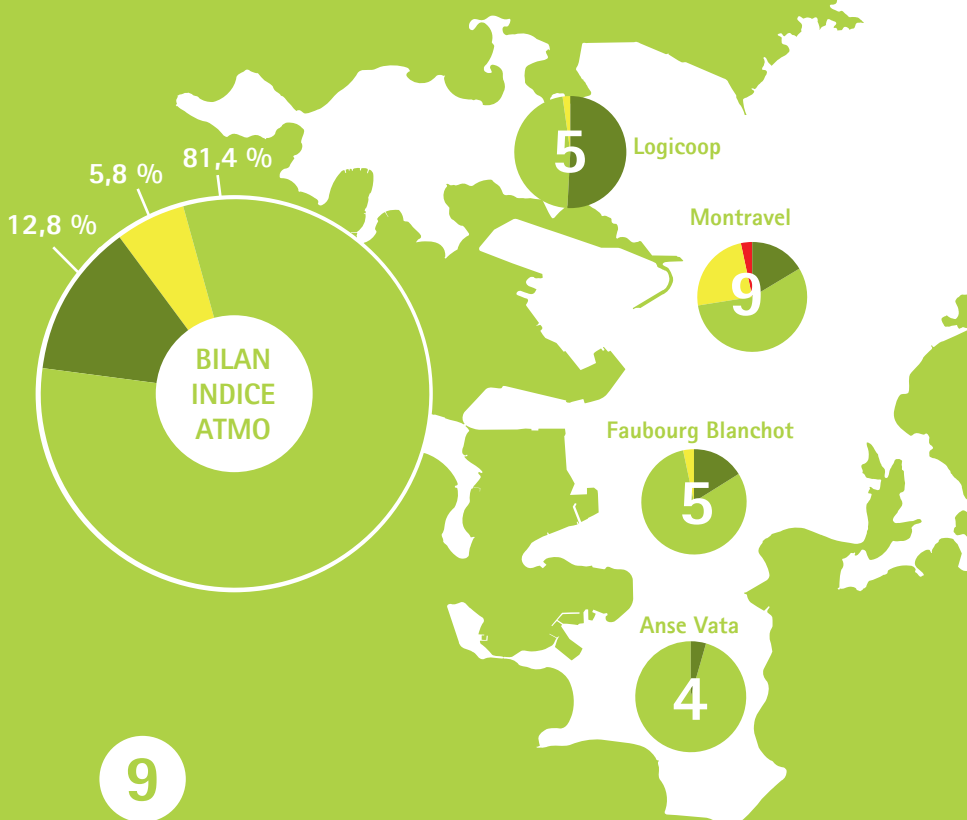
L'indice ATMO a été très bon à médiocre durant l'ensemble du 3<sup>e</sup> trimestre 2014.

Les indices par station – ou IQA – informent sur la pollution maximale de la journée dans le quartier concerné.

Au 3<sup>e</sup> trimestre 2014, la présence de nombreux épisodes de pollution sur la station de Montravel entraîne une part d'indices moyens à médiocres et mauvais – respectivement de 23,3 % et de 3,3 % – essentiellement attribuable au dioxyde de soufre et aux poussières fines PM10 d'origine industrielle.

La répartition des indices moyens à médiocres sur les sites de Logicoop et du Faubourg Blanchot est relativement similaire. La station de Logicoop est celle qui enregistre le taux d'indice très bon le plus élevé, avec 51,6 %.

Le site de l'Anse Vata reste celui le moins impacté par la pollution atmosphérique.



9

## INDICE MAXIMAL SUR LE TRIMESTRE

|                   | Très bon | Bon    | Moyen à médiocre | Mauvais |
|-------------------|----------|--------|------------------|---------|
| Logicoop          | 51,6 %   | 46,2 % | 2,2 %            | 0,0 %   |
| Montravel         | 16,7 %   | 56,7 % | 23,3 %           | 3,3 %   |
| Faubourg Blanchot | 16,5 %   | 81,3 % | 2,2 %            | 0,0 %   |
| Anse Vata         | 4,7 %    | 95,3 % | 0,0 %            | 0,0 %   |



7

## INDICE MAXIMAL SUR LE TRIMESTRE

|            | Très bon | Bon    | Moyen à médiocre | Mauvais |
|------------|----------|--------|------------------|---------|
| Forêt Nord | 80,0 %   | 18,9 % | 1,1 %            | 0,0 %   |
| Base Vie   | 42,9 %   | 54,9 % | 2,2 %            | 0,0 %   |
| Prony      | 88,6 %   | 11,4 % | 0,0 %            | 0,0 %   |
| Port Boisé | 49,5 %   | 46,2 % | 4,3 %            | 0,0 %   |

# BILAN DES INDICES DE LA QUALITÉ DE L'AIR DANS LE SUD

Les indices de la qualité de l'air par station (IQA) sont calculés sur les cinq stations de mesure actuellement opérationnelles : Prony, Base Vie, Forêt Nord, Port Boisé et sur le site du Pic du Grand Kaori.

Pour ce trimestre, en raison de problèmes techniques liés à l'isolement du site de mesure, les données de la station du Pic du Grand Kaori n'ont pu être récupérées. L'indice de la qualité de l'air pour ce site n'est donc pas présenté.

Les grilles de calcul d'indices pour le réseau de mesure du Sud sont les mêmes que celles utilisées pour les stations de Nouméa. Ainsi, les indices des stations de Nouméa et du Sud sont directement comparables.

Le 5 juillet, un dépassement du seuil d'information pour les PM10 a été relevé sur le site de la Base Vie de Vale NC. Cependant, la part d'indice moyen à médiocre (2,2 %) reste dans le même ordre de grandeur que celles des stations de Forêt Nord (1,1 %) et Port Boisé (4,3 %). Aucun indice mauvais n'a été observé sur le réseau du Sud.

Sur la station de mesure de Prony, les indices calculés indiquent une qualité de l'air très bonne à bonne (indice n'excédant pas la valeur de 4) sur l'ensemble des journées de ce trimestre.

Notons que l'indice ATMO, qui ne concerne que les agglomérations, n'est pas calculé pour le réseau du Sud.

# D'UN POLLUANT À L'AUTRE : NOUMÉA



## LE DIOXYDE DE SOUFRE (SO<sub>2</sub>)

À Nouméa, l'origine de ce polluant, gazeux et incolore, et qui se signale par une odeur forte, désagréable et suffocante à fortes concentrations, est principalement industrielle (centrale thermique au fioul du secteur de Doniambo).

Au cours du 3<sup>e</sup> trimestre, plusieurs dépassements du seuil d'information et de recommandations par le dioxyde de soufre ont été mesurés, sur la station de Montravel (3h) et à l'école Griscelli (4h), située dans le quartier de la Vallée du Tir, où se trouve un analyseur de dioxyde de soufre. Ces épisodes de pollution ont été observés dans des conditions de vents moyens à forts et de secteur majoritairement ouest, favorisant ainsi la dispersion et la retombée du panache d'émission industrielle riche en SO<sub>2</sub> sur ces quartiers situés à proximité de la zone industrielle de Doniambo.

|                              | Logicoop | Montravel | Faubourg Blanchot | Anse Vata |
|------------------------------|----------|-----------|-------------------|-----------|
| Moyenne trimestrielle        | 7        | 5         | 2                 | 1         |
| Moyenne horaire maximale     | 163      | 457       | 179               | 63        |
| Moyenne journalière maximale | 43       | 58        | 23                | 8         |
| Dépassement SI               | 0        | 3h        | 0                 | 0         |
| Dépassement SA               | 0        | 0         | 0                 | 0         |
| Dépassement VLH              | 0        | 3h        | 0                 | 0         |
| Dépassement VLJ              | 0        | 0         | 0                 | 0         |

Données en microgrammes par mètre cube d'air (µg/m<sup>3</sup>)

## LE DIOXYDE D'AZOTE (NO<sub>2</sub>)

Les oxydes d'azote sont émis par les moteurs et les installations de combustion de plus grande ampleur (centrale thermique...). Ce sont des polluants traceurs des émissions du trafic routier, mais aussi de l'activité industrielle.

Les niveaux de dioxyde d'azote mesurés ce 3<sup>e</sup> trimestre 2014 sont assez similaires à ceux observés le trimestre précédent. D'après nos études, les niveaux de NO<sub>2</sub> sont bien différenciés selon les saisons. On relève ainsi des valeurs sensiblement plus élevées durant la saison fraîche, marquée par des vents faibles, périodiquement d'ouest, favorisant l'accumulation des polluants issus du trafic routier sur la ville.

Ces valeurs restent tout de même faibles au regard des valeurs sanitaires de seuil à ne pas dépasser.

|                              | Logicoop | Montravel | Faubourg Blanchot | Anse Vata |
|------------------------------|----------|-----------|-------------------|-----------|
| Moyenne trimestrielle        | 7        | 10        | 11                | 6         |
| Moyenne horaire maximale     | 45       | 59        | 54                | 62        |
| Moyenne journalière maximale | 17       | 21        | 23                | 17        |
| Dépassement SI               | 0        | 0         | 0                 | 0         |
| Dépassement SA               | 0        | 0         | 0                 | 0         |
| Dépassement VLH              | 0        | 0         | 0                 | 0         |
| Dépassement VLJ              | 0        | 0         | 0                 | 0         |

Données en microgrammes par mètre cube d'air (µg/m<sup>3</sup>)

## LES POUSSIÈRES FINES (PM10)

Les poussières fines en suspension « PM10 » peuvent être d'origine naturelle (érosion des sols par vent fort...) ou humaine (combustion de matières fossiles, transport, activités industrielles diverses...).

À Nouméa, ces poussières sont essentiellement émises au niveau de la centrale thermique, du processus de traitement des minerais de nickel, et des véhicules de l'agglomération.

Au cours de ce trimestre, le seuil d'information journalier au PM10 a été dépassé par trois fois sur le quartier de Montravel. Ces fortes augmentations des niveaux de poussières en suspension coïncident avec l'apparition de vents soutenus de secteurs majoritairement ouest, orientant le panache d'émissions d'origine industrielle vers le quartier de Montravel.

|                              | Logicoop | Montravel | Faubourg Blanchot | Anse Vata |
|------------------------------|----------|-----------|-------------------|-----------|
| Moyenne trimestrielle        | 13       | 21        | 15                | 13        |
| Moyenne horaire maximale     | 74       | 385       | 159               | 144       |
| Moyenne journalière maximale | 29       | 76        | 32                | 27        |
| Dépassement SI               | 0        | 3 dép.    | 0                 | 0         |
| Dépassement SA               | 0        | 0         | 0                 | 0         |
| Dépassement VLJ              | 0        | 2 j       | 0                 | 0         |

Données en microgrammes par mètre cube d'air (µg/m<sup>3</sup>)

## L'OZONE (O<sub>3</sub>)

L'ozone (O<sub>3</sub>) que l'on mesure dans l'air ambiant est un polluant dit « secondaire », qui se forme par transformation chimique de certains polluants dits « primaires » (en particulier NO, NO<sub>2</sub> et COV), sous l'effet des rayonnements solaires. À Nouméa, les niveaux d'ozone mesurés depuis 2007 respectent largement les valeurs de référence à ne pas dépasser.

|                              | Anse Vata | Faubourg Blanchot |
|------------------------------|-----------|-------------------|
| Moyenne trimestrielle        | 53        | 38                |
| Moyenne horaire maximale     | 80        | 75                |
| Moyenne journalière maximale | 74        | 66                |
| Dépassement SI               | 0         | 0                 |
| Dépassement SA               | 0         | 0                 |
| Dépassement VLH              | 0         | 0                 |
| Dépassement VLJ              | 0         | 0                 |

Données en microgrammes par mètre cube d'air (µg/m<sup>3</sup>)

## QUELQUES REPÈRES

|  | SO <sub>2</sub>   | NO <sub>2</sub>   | PM10   | O <sub>3</sub>                           |
|--|---|---|--|--|
| Seuil d'information et de recommandations (SI) | 300 µg/m <sup>3</sup> en moyenne sur 1 h                    | 200 µg/m <sup>3</sup> en moyenne sur 1 h                | 50 µg/m <sup>3</sup> en moyenne sur 24 h                   | 180 µg/m <sup>3</sup> en moyenne horaire |
| Seuil d'alerte (SA)                            | 500 µg/m <sup>3</sup> en moyenne sur 3 h consécutives       | 400 µg/m <sup>3</sup> en moyenne sur 1 h                | 80 µg/m <sup>3</sup> en moyenne sur 24 h                   | 240 µg/m <sup>3</sup> en moyenne sur 3 h |
| Valeur limite horaire (VLH)                    | 350 µg/m <sup>3</sup> en moyenne sur 1 h <sup>(1)</sup>     | 200 µg/m <sup>3</sup> en moyenne sur 1 h <sup>(3)</sup> | -  | -  |
| Valeur limite journalière (VLJ)                | 125 µg/m <sup>3</sup> en moyenne journalière <sup>(2)</sup> | -   | 50 µg/m <sup>3</sup> en moyenne journalière <sup>(4)</sup> | -  |

(1) À ne pas dépasser plus de 24 h/an. (2) À ne pas dépasser plus de 3 jours/an. (3) À ne pas dépasser plus de 18 h/an. (4) À ne pas dépasser plus de 35 jours/an.



## LE DIOXYDE DE SOUFRE (SO<sub>2</sub>)

Dans le Sud, l'origine de ce polluant, gazeux et incolore, et qui se signale par une odeur forte, désagréable et suffocante à fortes concentrations, est essentiellement industrielle (centrale thermique et chaîne de fabrication de l'acide sulfurique nécessaire au procédé hydrométallurgique notamment).

Au cours du 3<sup>e</sup> trimestre 2014, les niveaux de dioxyde de soufre observés restent globalement faibles et respectent les valeurs de référence à ne pas dépasser. Les valeurs pour ce trimestre sont sensiblement similaires aux valeurs du 2<sup>e</sup> trimestre 2014, malgré une reprise progressive de l'activité industrielle.

À l'image du trimestre précédent, les stations de la Forêt Nord et de Port Boisé enregistrent les valeurs les plus fortes. La Base Vie de Vale NC est la station où les concentrations en dioxyde de soufre sont les plus faibles.

|                              | Forêt Nord | Pic du Grand Kaori | Base Vie | Prony | Port Boisé |
|------------------------------|------------|--------------------|----------|-------|------------|
| Moyenne trimestrielle        | 4          | -                  | 1        | 3     | 1          |
| Moyenne horaire maximale     | 88         | -                  | 6        | 22    | 69         |
| Moyenne journalière maximale | 30         | -                  | 4        | 14    | 9          |
| Dépassement VLHPE            | 0          | -                  |          |       |            |
| Dépassement VLJPE            | 0          | -                  |          |       |            |
| Dépassement SI               |            |                    | 0        | 0     | 0          |
| Dépassement SA               |            |                    | 0        | 0     | 0          |
| Dépassement VLH              |            |                    | 0        | 0     | 0          |
| Dépassement VLJ              |            |                    | 0        | 0     | 0          |

Données en microgrammes par mètre cube d'air (µg/m<sup>3</sup>)

## LE DIOXYDE D'AZOTE (NO<sub>2</sub>)

Dans le Sud, les oxydes d'azote sont des polluants essentiellement émis par l'activité industrielle et, dans une moindre mesure, par le trafic routier.

Le site de la Base Vie est le plus impacté, avec des valeurs de pointe du même ordre de grandeur que celles observées sur le site périurbain de l'Anse Vata à Nouméa.

Sur l'ensemble des stations, les niveaux de dioxyde d'azote sont très faibles et respectent largement les valeurs de référence à ne pas dépasser.

|                              | Forêt Nord | Pic du Grand Kaori | Base Vie | Prony | Port Boisé |
|------------------------------|------------|--------------------|----------|-------|------------|
| Moyenne trimestrielle        | 1          | -                  | 7        | 2     | 2          |
| Moyenne horaire maximale     | 37         | -                  | 31       | 23    | 35         |
| Moyenne journalière maximale | 13         | -                  | 20       | 7     | 11         |
| Dépassement SI               | 0          | -                  | 0        | 0     | 0          |
| Dépassement SA               | 0          | -                  | 0        | 0     | 0          |
| Dépassement VLH              | 0          | -                  | 0        | 0     | 0          |
| Dépassement VLJ              | 0          | -                  | 0        | 0     | 0          |

Données en microgrammes par mètre cube d'air (µg/m<sup>3</sup>)

## LES POUSSIÈRES FINES (PM10)

Dans le Sud, ces poussières peuvent provenir du contexte minier (soulèvement de poussières sur les sites d'extraction ou de traitement, au niveau des pistes...), mais aussi aux phénomènes de combustion (unité de production d'énergie, usine...).

C'est le site de la Base Vie qui affiche les valeurs les plus importantes pour le 3<sup>e</sup> trimestre 2014, tant pour les niveaux de pointe que pour les niveaux de fond. Un dépassement du seuil d'information journalier pour les poussières fines PM10 a été enregistré sur le site de la Base Vie le 5 juillet, en condition de vents faibles de secteurs est/nord-est à est.

L'évaluation des niveaux de pollution pour les particules fines PM10 se fait aux échelles journalières et annuelles. Le niveau horaire permet de mieux appréhender la pollution de pointe de courte durée, mais il ne fait pas l'objet de valeur de référence ou réglementaire à ne pas dépasser.

|                              | Forêt Nord | Pic du Grand Kaori | Base Vie | Prony | Port Boisé |
|------------------------------|------------|--------------------|----------|-------|------------|
| Moyenne trimestrielle        | 10         | -                  | 15       | 9     | 15         |
| Moyenne horaire maximale     | 63         | -                  | 66       | 42    | 88         |
| Moyenne journalière maximale | 32         | -                  | 45       | 26    | 34         |
| Dépassement SI               | 0          | -                  | 1 dép.   | 0     | 0          |
| Dépassement SA               | 0          | -                  | 0        | 0     | 0          |
| Dépassement VLJ              | 0          | -                  | 0        | 0     | 0          |

Données en microgrammes par mètre cube d'air (µg/m<sup>3</sup>)

N.B. : en raison de problèmes techniques liés à l'isolement du site de mesure, les données de la station du Pic du Grand Kaori ne sont pas disponibles ce trimestre. Pour information, l'ozone, polluant se produisant majoritairement au niveau des agglomérations, ne fait pas l'objet de mesures dans le Sud de la Nouvelle-Calédonie.

### QUELQUES REPÈRES

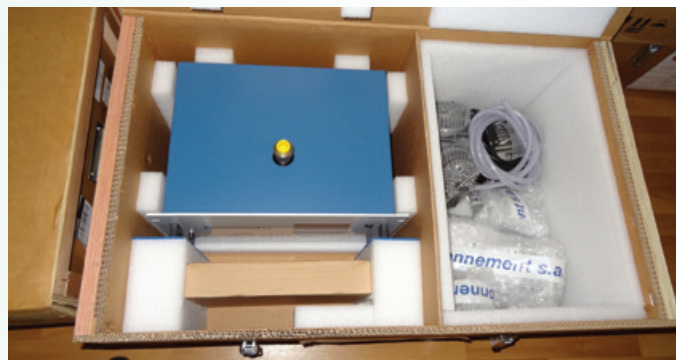
|  | SO <sub>2</sub>   | NO <sub>2</sub>   | PM10   |
|--|---|---|--|
| Valeur limite horaire pour la protection des écosystèmes (VLHPE) - ICPE-VALE     | 570 µg/m <sup>3</sup> en moyenne sur 1 h <sup>(1)</sup>     | -   | -  |
| Valeur limite journalière pour la protection des écosystèmes (VLJPE) - ICPE-VALE | 230 µg/m <sup>3</sup> en moyenne journalière                | -   | -  |
| Seuil d'information et de recommandations (SI)                                   | 300 µg/m <sup>3</sup> en moyenne sur 1 h                    | 200 µg/m <sup>3</sup> en moyenne sur 1 h                | 50 µg/m <sup>3</sup> en moyenne sur 24 h                   |
| Seuil d'alerte (SA)  | 500 µg/m <sup>3</sup> en moyenne sur 3 h consécutives       | 400 µg/m <sup>3</sup> en moyenne sur 1 h                | 80 µg/m <sup>3</sup> en moyenne sur 24 h                   |
| Valeur limite horaire (VLH)  | 350 µg/m <sup>3</sup> en moyenne sur 1 h <sup>(1)</sup>     | 200 µg/m <sup>3</sup> en moyenne sur 1 h <sup>(3)</sup> | -  |
| Valeur limite journalière (VLJ)  | 125 µg/m <sup>3</sup> en moyenne journalière <sup>(2)</sup> | -   | 50 µg/m <sup>3</sup> en moyenne journalière <sup>(4)</sup> |

(1) À ne pas dépasser plus de 24 h/an - (2) À ne pas dépasser plus de 3 jours/an - (3) À ne pas dépasser plus de 18 h/an - (4) À ne pas dépasser plus de 35 jours/an - (5) À ne pas dépasser plus de 9 h/an



## 10 SEPTEMBRE RÉCEPTION DE 6 ANALYSEURS DE POUSSIÈRES MP101 POUR NOUMÉA

Dans le cadre du renouvellement progressif du parc d'analyseurs, les appareils de mesure de poussières fines PM10 de type TEOM vont être remplacés par des MP101. Ces derniers fonctionnent sur le principe de la jauge B. Tout comme les TEOMs équipés de microbalances, ils permettent de mesurer en continu la concentration en poussières fines PM10. Le MP101 est conforme à la norme de référence NF EN 12341 et fait partie des appareils préconisés par le Laboratoire Central de Surveillance de la Qualité de l'Air (LCSQA) au niveau national.



## ÉPISODES DE POLLUTION

Au cours du trimestre, plusieurs dépassements du seuil d'information au dioxyde de soufre et aux poussières fines PM10 ont été enregistrés sur les stations de la Vallée du Tir et de Montravel. Ces pics de pollution sont fréquents en saison fraîche. En effet, les polluants d'origine industrielle sont rabattus sur les quartiers est de la ville par les vents d'ouest, généralement plus présents entre juin et septembre.



## FORMATION EN MÉTROPOLE POUR LES TECHNICIENNES DE SCAL'AIR

Au mois de septembre 2014, les deux techniciennes de Scal'Air sont parties en Métropole pour se former et échanger avec les Associations Agréées de Surveillance de la Qualité de l'Air (AASQA). Elles ont participé aux Journées Techniques de l'Air qui se sont déroulées les 18 et 19 septembre à Bastia. Elles ont également visité l'ASPA (Association pour l'Etude et la Surveillance de la Pollution Atmosphérique en Alsace) et Air Languedoc-Roussillon à Montpellier, pour observer le fonctionnement de chaque entité.

Claire Chéron a également suivi une formation chez ISEO, à Bidart, sur l'utilisation des systèmes d'acquisition de données et sur le logiciel XR.



## LES ÉVÈNEMENTS MARQUANTS

• **30 septembre – Forum des Métiers au lycée Jules Garnier.** Scal'Air a participé au forum des Métiers pour présenter les actions réalisées par Scal'Air et, surtout, les différents corps de métiers présents au sein de l'association.



• **24 Juillet – Intervention pédagogique à l'école James Cook à Ducos.** Scal'Air est intervenu auprès de deux classes (CM1 et CM2). Les élèves ont pu ainsi approfondir leurs connaissances sur l'air, la pollution atmosphérique et ses effets sur la santé et également poser de nombreuses questions.



### • Les campagnes de mesure ponctuelles se poursuivent :

- > En août s'est déroulée la 4<sup>e</sup> campagne bimestrielle de mesure des retombées de poussières totales par jauges Owen sur le réseau de Nouméa.
- > En juillet 2014 s'est déroulée la 1<sup>re</sup> campagne semestrielle de l'année de mesure des retombées de poussières totales par jauges Owen sur le réseau du Sud. Celle-ci entre dans le cadre de l'application des prescriptions ICPE de l'usine de Vale NC.
- > Au mois de juillet s'est également déroulée la campagne de mesure des métaux particuliers (PM10) par préleveur de type Partisol sur les stations du Sud.



## LE PARTENARIAT ENTRE LA DASS ET SCAL'AIR

Depuis le 30 avril 2014, la délibération n°124/CP du 30 avril 2014 a porté de un à deux le nombre de représentants de la Nouvelle-Calédonie au sein de l'Assemblée Générale de Scal'Air. La DASS a ainsi rejoint le collège du Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie (avec la DIMENC).

Représentant du Gouvernement sur les thématiques de santé, la DASS et plus particulièrement le service « Santé Publique », dirigé par le Docteur Grangeon, n'a toutefois pas attendu cette date pour proposer des actions aux membres de Scal'Air. Nous pouvons ainsi noter, en partenariat avec l'association, la mise en place depuis 2012 d'un système d'alerte SMS en cas d'épisode de pollution atmosphérique, qui consiste à :

- alerter *via* des messages SMS, des personnes référentes dans les établissements recevant des personnes sensibles (écoles, crèches, pharma-

cies, cabinets médicaux, maisons de retraite, etc.) afin de relayer le message ;

- diffuser des messages radio à destination de la population générale, ou encore diffuser par mails aux personnes inscrites sur le site de Scal'Air.

Ce dispositif a été mis en place dans les quartiers couverts par les stations de Logicoop, Montravel et Vallée du Tir, qui sont historiquement les plus impactés par les pics de pollution.



Collecteur de pollens de type Lanzoni VPPS à St Denis (Observatoire Réunionnais de l'Air)

La DASS a aussi, depuis 2012, lancé une étude épidémiologique sur les répercussions sanitaires potentielles de la pollution atmosphérique sur la commune de Nouméa.

L'objectif de ce travail est la mise en évidence d'éventuelles relations entre la qualité de l'air et la santé. Cette étude est menée conjointement avec (Scal'Air), l'Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique (EHESP), l'Association pour la Surveillance et l'Etude de la Pollution Atmosphérique en Alsace (ASPA) et le bureau d'études SEPIA-Santé. Elle comprend deux phases :

- une première phase « étude de panel », qui s'intéresse aux effets à court terme de la pollution sur la santé des enfants ; l'étude est actuellement disponible sur les sites de Scal'Air et de la DASS ;
- une deuxième phase « étude géographique écologique » (entre 2008 et 2012)

qui s'intéresse aux liens entre concentrations annuelles de polluants spatialisées à une échelle géographique fine et des indicateurs sanitaires, tels que mortalité et admissions hospitalières, en prenant en compte le statut socio-économique de la population. Le rendu de cette étude est prévu pour la fin du 1er semestre 2015.

Enfin pour l'année 2015, sur demande de la DASS, les membres de l'AG de Scal'Air ont validé deux projets à venir, au travers :

- du suivi des Composés Organiques Volatiles (COV) à Ducos en 2015 : étude prospective sur les niveaux d'exposition des populations à ces polluants dans une zone où cohabitent populations et activités artisanales/industrielles ;
- du suivi des pollens sur Nouméa, qui après la mise en place d'un réseau de mesure par Scal'Air, aura notamment pour objectif l'élaboration d'un calendrier pollinique et la communication d'un bulletin rattaché à la communication de Scal'Air pour information aux populations. Ceci afin que les populations puissent prendre les dispositions nécessaires vis-à-vis des maladies allergiques respiratoires, qui constituent une prévalence élevée en Nouvelle-Calédonie.

**Episodes de pollution atmosphérique**

**La bonne attitude...**

**ALERTE ORANGE**

**Seuil d'information**  
Concerne les personnes sensibles

Le niveau de concentration des substances polluantes dans l'atmosphère est tel qu'il présente un risque sur la santé des personnes sensibles.

**Ce qu'il faut faire :**

- > évitez les activités physiques intenses ;
- > évitez de fumer ;
- > évitez l'usage des produits irritants des voies respiratoires ;
- > respectez scrupuleusement les traitements médicaux en cours ;
- > consultez votre médecin en cas d'apparition de toux, gêne respiratoire, irritation de la gorge ou des yeux.

**ALERTE ROUGE**

**Seuil d'alerte**  
Concerne l'ensemble de la population

Le niveau de concentration des substances polluantes dans l'atmosphère est tel qu'il présente un risque pour la santé de l'ensemble de la population.

**Ce qu'il faut faire :**

- > évitez les activités sportives et physiques intenses. Reportez, dans la mesure du possible, les compétitions prévues en extérieur comme en intérieur ;
- > privilégiez les activités plus calmes à l'intérieur des locaux ;
- > évitez de fumer ;
- > consultez votre médecin en cas d'apparition de toux, gêne respiratoire, irritation de la gorge ou des yeux.

**Pour plus d'informations :** adressez-vous à votre médecin traitant écoutez les messages radio • connectez-vous sur [www.scalair.nc](http://www.scalair.nc)

Rejoignez Scal'Air sur le Web en flashant nos QR codes !



## NOS COORDONNÉES

Association de Surveillance Calédonienne de la Qualité de l'Air  
Tél. : 28 27 54 / Fax : 24 25 04 : E-mail : [info@scalair.nc](mailto:info@scalair.nc)  
Retrouvez l'ensemble de nos informations sur notre site Internet [www.scalair.nc](http://www.scalair.nc)



## NOS ADHÉRENTS

Scal-Air fait partie de la Fédération ATMO

